

Nombre de conseillers :

En exercice 23

Présents 23

Votants 23

**N° D039_2026 Commission de contrôle des
listes électorales – désignation des membres**

L'an deux mille vingt-six, le trente avril,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de M. Jean-Marie SERVOZ

Date de la convocation du conseil municipal : le 21 avril 2026

A été nommé secrétaire de séance : ZIMMERMANN Sophie

Présents (23) : Mmes et Ms. SERVOZ Jean-Marie, ARVIS Adèle, BARREAU Sylvain, BIZOUARD Antoine, BLANC Fabienne, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, DARNAT Julie, DEFLON Julien, DUBOCAGE Jean-Charles, ESTRAN Camille, GICQUEL Lydie, GRIVEL Mélanie, JACQUIER Jean-François, MARTIGNIERE Franck, NADREAU Angélique, PINGET Denis, REBUT Sandra, SELLIER Delphine, SIRVEN Jordan, TRINCAT Christophe, WIART Florine, ZIMMERMANN Sophie

Votants (23)

Monsieur le Maire est chargé des décisions d'inscription et de radiation sur les listes électorales et de créer une commission de contrôle en charge de l'examen des recours administratifs et de la régularité de la liste électorale.

L'article L. 19 dispose que dans les communes où deux listes ont obtenu des sièges dans le Conseil Municipal, la commission de contrôle des listes électorales est composée de la façon suivante :

- De trois conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ;
- De deux conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission, à l'exception du maire, des adjoints titulaires d'une délégation et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **DESIGNE** les membres suivants :
 - **Liste 1** : Denis PINGET, Antoine BIZOUARD, Julie DARNAT
 - **Liste 2** : Adèle ARVIS, Angélique NADREAU

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.
Pour expédition certifiée conforme.

La Secrétaire
Sophie ZIMMERMANN

Le Maire
Jean-Marie SERVOZ

